VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Magasin et Résidence en Bois

A DEUX ETAGES,

Nos 600 et 602

Rue Félicité, coin St-Thomas,

—ET LA—

Désirable Résidence Double

A DEUX ETAGES,

Nos 1813 et 1817 rue St-Thomas

Dans l'affaire du Couvent St-Alphonse de la Merci et als vs l'Asile Catholique des Orphelins Ste-Marie.

No 52,929—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 8 juin 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement en partage de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, paroisse d'Orléans, et rendu le 27 avril 1897 et signé le 3 mai 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

1° Le désirable magasin en bois à deux étages, Nos 600 et 602 rue Félicité, coin des rues St-Thomas et Constance; grand magasin, 6 chambres, hangars, citerne, cour à l'arrière, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Fulton ou St-Thomas, Ste-Marie et Chippewa, mesurant trente deux pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur et façade de quatre-vingt huit pieds plus ou moins sur la rue Fulton ou St-Thomas, lesquelles deux rues forment l'encoignure et étant la façade de la portion des lots de terre désigné par le No Un sur un plan dressé par M. Moelhausen, voyer, le 20 mai 1845, et déposé au bureau de H. B. Cenas, ancien notaire public en cette ville.

2° La résidence double en bois à deux étages à l'arrière, Nos 1813 et 1817 rue St-Thomas, contenant 4 chambres, citernes, cour, etc., décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Fulton ou St-Thomas, Ste-Marie et Chippewa, à l'arrière de la propriété ci-dessus décrite, mesurant cinquante-quatre pieds de face à la rue Fulton ou St-Thomas sur une profondeur de trente-deux pieds, plus ou moins, et étant la portion à l'arrière du dit lot No un sur le plan ci-dessus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans de crédit pour billets portant 8 pour cent par an d'intérêt, hypothèques spéciales et privilèges du vendeur et les clauses usuelles; l'acquéreur assumera les taxes de 1897 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente pardevant B. Rouen, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

8 mai—8 9 16 23 30—juin 6 à date

PAR W. C. H. ROBINSON REALTY COMPANY LIMITED.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mlle Pauline Humbrecht vs Dr F. Loeber et als.

No 50,248—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR W. C. H. ROBINSON REALTY CO., LIMITED—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 812 rue Commune, rez de chaussée Bâtisse Hennen—Le JEUDI 3 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 8 avril 1897, et signé le 14 avril 1897 dans l'affaire ci-dessus intitulée—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Girod, Carondelet, Lafayette et St-Charles, et mesurant dix-neuf (19) pieds huit pouces 3|5 [8 3|5] sur la rue Girod, par soixante-neuf (69) pieds sept [7] pouces de profondeur entre lignes parallèles, borné sur le côté vers la rue St-Charles par une allée de 3 pieds de largeur avec une entrée sur la rue Girod, s'étendant cent-seize (116) pieds, commune à la dite propriété, et les lots Nos huit et neuf sur la rue Carondelet, maintenant ou anciennement appartenant à Mme Hopkins et A. H. Cénas, respectivement; borné sur le côté vers la rue Carondelet par une allée de quatre (4) pieds de largeur, la bâtisse de face sur le dit terrain au-dessus du dit terrain ou avant une largeur de vingt deux (22) pieds, huit pieds et trois-cinquièmes (8 3|5), comprenant le dit corridor et allée de trois pieds de largeur vers la rue St-Charles et cent seize (116) pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages connue par le numéro municipal No 733 rue Girod et contient 9 chambres, vestibule en haut.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Franklin [anciennement St-Pierre] et Liberté [anciennement St-Paul], formant l'encoignure des rues Liberté et Gravier et mesurant vingt [20] pieds quatre [4] lignes de face à la rue Gravier sur cent dix [110] pieds de profondeur et de face à la rue Liberté [anciennement St-Paul], conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant Théo Guyol, anciennement notaire, le 26 mai 1853.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, formant l'encoignure des rues Gravier et Liberté, et contenant magasin et trois chambres au rez-de-chaussée et cinq chambres en haut; vendu sujet à un bail expirant le 30 juin 1898 à raison de $30 par mois avec privilège de deux ans de plus à raison de $40 par mois.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer en plus du prix d'achat les taxes dues et exigibles pour l'année 1897, et déposer 10 pour cent du prix d'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jeff. C. Wenck, notaire.

29 avril—29—mai 6 13 20 27—juin 3

Nouvelle-Orléans, le 6 mai 1897.

Ville de la Nouvelle-Orléans vs les débiteurs délinquants de Taxes de Ville de la Nouvelle-Orléans sur propriétés personnelles

En vertu de l'autorité investie en moi, par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et les ordonnances de la ville de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans la ville de la Nouvelle-Orléans et paroisse d'Orléans, aux endroits de la saisie, ci-après désignés, commençant à 11 heures A. M., LUNDI, le 17 mai 1897, sur les lieux premièrement spécifiés et ajournant de place en place dans l'ordre énuméré jusqu'à ce que toutes lesdites ventes soient complétées, la propriété personnelle ci-après décrite pour forcer la collection des taxes dues à la ville de la Nouvelle-Orléans pour 1896 et les années précédentes avec intérêt à partir des dates délinquantes des dites taxes et tous les frais, à savoir:

Au local connu comme l'Hôtel Royal, encoignure des rues St-Louis et Royale, pour forcer la collection des taxes assessées à Robert E. Rivers, pour l'année 1896, montant à $500 00.

Les meubles, etc., contenus dans ledit local.

Au local encoignure des rues Water et Première, pour forcer la collection des taxes assessées à John J. Gragard,

Taxes pour 1896........	$200 00
Taxes pour 1895........	200 00
Taxes pour 1894........	150 00

Les marchandises contenues dans ledit local.

Au local No 602 rue Joséphine, pour forcer la collection des taxes assessées à John Curren, pour l'année 1896, montant à $21 00.

Les marchandises et animaux et véhicules contenus dans ledit local.

Le dit jour de la vente je vendrai telles portions de la dite propriété que le débiteur de taxes désignera et dans le cas où il ne désignera pas suffisamment de propriété, je vendrai la moindre quantité de la dite propriété que n'importe quel enchérisseur achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur de taxes.

Conditions—Comptant sur les lieux en monnaie courante des Etats-Unis.

GEO. B. PENROSE, Trésorier.

6 mai—6 10 14 17

CHARBON EN POUDRE ET EN PASTILLES, APPROUVÉ ET RECOMMANDÉ PAR L'AC. DE MÉD. DE PARIS, CONTRE LES *maladies de l'estomac, la dyspepsie, la diarrhée, la dysenterie, la cholérine, le choléra.* 19, rue Jacob, Paris et TOUTES PHARMACIES.

BELLOC

VENTES A L'ENCAN.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN ET LESSEPS.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOHN GREEN.

No 52,951—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

Mercredi, le 9 juin 1897.

PAR GALLAGHER, SPITZFADEN & LESSEPS—A. A. Lesseps, encanteur—Bureau 405 rue Carondelet. En vertu de et conformément à un ordre amendé de l'Honorable N. H. RIGHTOR, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 29 avril 1897 et à moi adressé, je procéderai de vendre, MERCREDI, le 9 juin 1897, à midi, à la BOURSE DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, No 717 RUE COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET ST-CHARLES, pour le compte de ladite succession, la propriété suivante décrite, à savoir:

UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues COMMUNE, BAUDIN, GAYOSO ET SALCEDO, et désigné par le No 10 sur un devis annexé à un acte passé pardevant M. Gernon, notaire, daté le 8 avril 1893, le dit lot mesurant trente-quatre pieds, six pouces et six lignes sur la rue SALCEDO, sur cent quarante et un pied, huit pouces et trois lignes de profondeur.

TERMES ET CONDITIONS.—La moitié ou le tout comptant à l'option de l'acquéreur, la portion à crédit, s'il y en a, devra être représentée par billets de l'acquéreur, à un an, avec 8 pour cent par an d'intérêt, de la date de vente, avec lien du vendeur et privilège, et toutes les autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumant les taxes de l'année courante en plus et au-dessus du montant de son enchère et devant faire un dépôt comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Jos. N. Wolfson, notaire.

4 mai—4 12 19 26—juin 2 9

PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'établissement bien connu, Coin des rues N. Claiborne et Ursulines, L'ilet des rues St-Philippe et Robertson Succession de George C. Heno.

No 52,709—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR BAUMGARDEN & STERN—L. L. STERN, Encanteur.—Bureau 826 rue Commune. Le JEUDI, 27 mai 1897, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 14 avril 1897, de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et dépendances, situés au coin des rues Nord Claiborne et Ursulines, dans l'ilet borné par les rues Nord Claiborne, Ursulines St-Philippe et Robertson, ayant une façade de 89 pieds 6 pouces sur la rue Nord Claiborne et 30 pieds 10 pouces sur la rue Ursulines, et partant d'un point 30 pieds 10 pouces de distance de l'encoignure Nord Claiborne et Ursulines, vis à vis d'un point rue Nord Claiborne, 89 pieds 6 pouces de distance de l'encoignure Nord Claiborne et Ursulines, cette ligne, 95 pieds 1 pouce et 5 lignes. Les améliorations comprennent un magasin à trois étages avec résidence.

Termes et conditions—L'assumption de l'hypothèque des billets dûs sur la dite propriété, un dû le 23 janvier 1898, pour quatre cent soixante sept dollars et cinquante sous; un autre le 23 janvier 1899 pour le même montant; et l'autre le 23 janvier 1900 pour le même montant; le tout portant 8 pour cent d'intérêt à partir du 23 janvier 1896, jusqu'au paiement; l'assomption du montant dû pour le pavage fait sur le devant de la dite propriété montant à sept cents dollars, avec intérêt, et la balance au comptant pour payer le billet hypothécaire passé dû de $467 50, avec intérêt à partir du 23 janvier 1896, à 8 pour cent par an jusqu'au paiement, et n'importe quel montant au comptant. Un dépôt de 10 0|0 comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente, pardevant F. J. Dreyfous, Esq., aux frais de l'acquéreur.

22 av—22 25—mai 6 13 20 27

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Tom Nugent vs R. A. Vancleave Jr.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 34,256 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, en face de l'entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magasins, le MARDI, 18 mai 1897, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une jument baie, deux wagons, un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY, Constable de la Première Cour de Cité.

8 mai—8 13 18

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans, No 53,204 Division E—G. H. Magee vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de G. H. Magee, le plaignant dans cette affaire soit convoquée et tenue pardevant E. Vidrine, notaire public en cette ville, commençant le 8me jour de juin 1897, et que E. J. Florance, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers du plaignant; et dans l'intervalle, et jusqu'à de nouveaux ordres de cour, que toutes procédures contre la personne et les biens dudit G. H. Magee soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 22 avril 1897.

Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

23 avril—23—mai 7 27

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 53,402—Division — E. C. Canton vs ses créanciers——Ordre de Cour.—Que la cession en cette affaire faite soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice des créanciers dudit Ernest C. Canton, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue pardevant William Ardill, notaire public, 830 rue Commune; commençant le 27me jour de mai 1897, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et voter sur son application pour sa décharge et toutes autres matières qui peuvent leur être soumises; et que dans l'intervalle il est ordonné que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens dudit insolvable soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1897.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

9mai—

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Deuxième District, sur la rue Conti, entre les rues Remparts et Bourgogne.

(La rue du fond étant la rue St-Louis).

Ellen Long, veuve de John Klorer, et als, exécuteurs testamentaires, vs Luigi Bellinzona.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 49,263—En vertu d'un writ de fieri facias adressé à Victor Mauberret, ancien Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et par lui à moi transférée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 juin 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, etc., dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Remparts, St Louis et Bourgogne, étant l'ilet No 98, désigné comme lot No 25 et mesurant trente pieds de face à la rue Conti, par une profondeur de cent vingt pieds, mesure française, s'étendant entre lignes parallèles, de la rue Conti à quelques pieds de la ligne du fond, où la dite ligne se rapprochant le plus de la rue Remparts, fait un carré qui s'élargit dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 avril—30—mai 1 7 14 21 28—3 juin

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Catherine Doyle, veuve en premier mariage de Patrick Goffney et en second mariage de Maurice Scully.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,358—Division E—Attendu que Catherine A. Scully, femme de John C. Norton, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme C. Doyle, veuve en premier mariage de P. Goffney et en second mariage de M. Scully, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O GUERIN, Greffier.

13 mai—13 17 22

Succession de Joseph Sauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 52,419—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par George Dobelman, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUÉRIN, Greffier.

12 mai—12 16 21

Succession d'Antoinette Frazier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,020—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Theodore Paderas, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

12 mai—12 16 21

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 53,447—Division E—Jacques Bordeau vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Jacques Bordeaux, insolvable dans cette affaire, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robert P. Upton, notaire public, en son bureau dans le Morris Building No 107 rue du Camp, en cette ville, commençant le MARDI, 1er jour de juin 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic, et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 12 mai 1897.

[Signé]: GEORGE H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

13 mai—13 20 28

S. Bernsheim vs Independent Cotton Oil Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 48,974—Division D—Avis est par le présent donné, aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte des recettes et débours, présenté par Emanuel Steinhardt, receveur de la Independent Cotton Oil Company Limited pour le mois d'avril 1897, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

8 mai—8 12 17

M. Masson, Jr., versus ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,616—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank Marquez, Shérif Civil et agissant comme syndic des créanciers de M. Masson, Jr., insolvable en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

8 mai—8 12 17

Charles H. Hamilton versus ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 52,441—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Frank Marquez, shérif civil et syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour

PAUL O. GUERIN, Greffier.

12mai—12 16 21

Metropolitan Bank versus la New Orleans Brewing Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 47,534—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte de recettes et débours pour le mois d'avril 1897, présenté par A. G. Ricks, receveur de la New Orleans Brewing Association, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

12 mai—12 16 21

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 53,286, Division C—Wm W. Washburn vs ses Créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, William W. Washburn, insolvable, soit et est acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Robt P. Upton, notaire, en son bureau dans la Bâtisse Morris, coin Camp et Canal en cette ville, commençant mercredi le 2me jour de juin 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que G. V. Tebault, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.—Nouvelle-Orléans, 29 avril 1897—Signé: F. A. MONROE, Juge.— Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

30 avril—30—15 29 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 53,268—Division D.—John P. Mangin vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens de John P. Mangin, insolvable dans cette affaire, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Wm C. Dufour, notaire public, à son Bureau ancien No 21 Commercial Place, en cette ville, commençant lundi, le 7me jour de juin 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens dudit pétitionnaire soient suspendues, et que Eraste Vidrine, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 28 avril 1897.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

5 mai—3f en 30j

ANNONCES JUDICIAIRES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une machine à combinaison (One Nickel in the Slot Machine.)

EN vertu d'un ordre de vente daté le 3 mai 1897 à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Louis Forestier vs ses créanciers No 52,798 de la dite cour je vendrai à l'enchère publique pour du comptant au No 8 rue Ste-Anne, MARDI, le 18 mai 1897, à 10:30 heures A. M. une machine à combinaison [One Nickel in the Slot Machine]

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

7 mai—7 13 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif

—D'un grand assortiment de—

Meubles de maison de valeur, Meubles de salon, de chambre à coucher, de salle à manger, Bibliothèque, "Lounges", Stoves, Ustensiles de cuisine, Faïences et verreries, Nattes, Rideaux, Coffre en cèdre et autres articles variés.

Marx Bros. vs Mme B. Behan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 52,6·5—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 18 mai 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir—

Au rez-de-chaussée du local No 8, rue Ste-Anne: Un grand assortiment de meubles de maison, bien meublés, et autres articles, etc., conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

6mai—6 11 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif d'un grand assortiment de meubles de maison, et autres articles, etc.

Augustus Reichard vs Jules Garcin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,9 6.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 19 mai 1897, à 12:30 heures P. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir

Au local, nouveaux Nos 110 et 112 rue S. Bassin: Tout le contenu du dit local, consistant de meubles de maison et autres articles, etc., conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

7 mai—7 11 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif d'un grand assortiment de Meubles, de Maison et autres articles, etc.

Augustus Reichard vs Jules Garcin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 52,997—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI 19 mai 1897, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local nouveau Nos 109 et 111 rue Sud Remparts.

Le contenu du dit local, consistant de Meubles de Maison et autres articles conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

7 mai—7 11 14 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Premier District, Nouveau No 625 rue Locust.

Mme Sarah Quinn, femme de Patrick Comfort et als vs Patrick H. Battle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,015—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 27 mai 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies privilèges, avantages et dépendences qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Locust, Magnolia, Lafayette et Poydras, désigné par le numéro quatorze sur un plan de Bringier, voyer général, le 28 decembre 1838, annexé à un inventaire dans la succession d'Henry de Eude à l'étude de C. Pollock, ancien notaire, le 23 février 1857, le dit lot mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Locust par une profondeur de cent vingt deux pieds, sept pouces et une ligne entre lignes parallèles—

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 avril—23 30—mai 7 14 21 27

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de George Meyers ou Myers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 42,371—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Thomas Terrell, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

7mai—7 11 16

Succession de Rosine Schick, veuve de John Dantos.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,221 — Division C—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Rosine Schick, veuve de John Dantos, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUÉRIN, Greffier.

7mai—7 11 16

Succession de Geo. C. Auer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,986—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Louisa Catherine Elert, veuve de George Clements Auer, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

7 mai—7 12 18

Succession d'Etienne Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans —Nos 52,577—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Christine Lotz, veuve d'Etienne Muller, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

7 mai—7 11 16

A VENDRE.

Un meuble de salon complet et neuf, ainsi qu'une glace, grande dimension. S'adresser No 1015 rue Bourgogne, près St-Philippe.

6 mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deuxième District.

Propriété-Cottage

No 1217 Rue Nord Roman

Conditions faciles.

A l'encan.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 143 rue Carondelet le MARDI, 18 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 631 rue Commune, près de la rue St-Charles, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre supplémental e de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge la même Honorable Cour, Division A, maintenant absent pour cause de maladie, en date du 15 avril 1897, Dossier No 47,536, pour le compte de la succession de Mme Marie Lalmant, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Roman, Hôpital et Nord Prieur, lequel mesure 29 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Nord Roman sur 117 pieds et 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Hôpital, 106 pieds 8 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté, et 31 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent d'un cottage simple et bâtisse dans le fond, contenant environ 8 chambres et connu comme le No 1217 rue Roman.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1897, en addition et fera un dépôt comptant de 10 pour cent sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

18 avr—18 25—mai 2 9 16 17 et 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de Louise Gehlbach vs Pauline Gehlbach et als.

Dossier No 52,126.

Meubles de maison et autre articles.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur.—Bureau No 143 rue Carondelet.—LUNDI, 17 mai 1897, à 11 heures A. M., au local No 2029 Chemin du Bayou, près Johnson, dans le Deuxième District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, jugement rendu le 18 mars 1897, Dossier No 52,126, dans l'affaire de Louise Gehlbach, exécutrice testamentaire vs Pauline Gehlbach et als pour un partage, à l'encan, il sera vendu—

Un lot de meubles de maison et autres articles conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

7 mai—7 9 16 17

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Lots de Terre de Choix, près des Fair Grounds.

Succession de Henry Tompkins.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—Bureau, No 727 rue Commune—MARDI, 1er Juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, daté le 21 avril 1897, dans la succession de Henry Tompkins, Dossier No 52,742, il sera vendu à l'encan—

Deux lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Maurepas, Fortin, Sauvage et Encampement, désignés comme lots "A" et "B" et mesurant comme suit: Le lot "A" mesure 30 pieds de face à la rue Maurepas sur une profondeur de 75 pieds; le lot "B" mesure 30 pieds de face à la rue Fortin sur 75 pieds de profondeur, le tout au pied français.

Conditions—Comptant.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant R. J. Le Gardeur, notaire L'acquéreur assumera les taxes de 1897 et un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

2 mai—2 9 9 16 23—juin 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX Dans le Deuxième District.

Rue Toulouse près Remparts

Succession d'Alphonse Duvic et sa Veuve Catherine Duvic.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune, MARDI, le 1er juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune pour le compte de la succession d'Alphonse Duvic et de sa Veuve Catherine Duvic, Dossier No 47,017, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", en date du 22 avril 1897 et conformément à un jugement de partage, signé le 29 mars 1897, il sera vendu à l'encan—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Remparts, St Louis et Bourgogne, se composant des lots Nos 1 et 2 et mesurant 51 pieds 6 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 95 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une grande bâtisse en briques désignée par les Nos 1026 et 1030 rue Toulouse, occupée par un charron, etc.

Conditions—Un quart ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit avec billet garanti par hypothèque et privilèges de vendeur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir de la date jusqu'au payment final, acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant L. F. Bouchereau, notaire, l'acquéreur assumera les taxes de 1897 et un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

2 mai—2 9 16 23—juin 1

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 44,112—Timothy Brophy vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Timothy Brophy, insolvable dans cette affaire soit convoquée et tenue pardevant Bussière Rouen, notaire public, en son bureau, No 708 rue Union, en cette ville, commençant le MERCREDI, 19me jour de mai 1897, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer considérer et déterminer sur le temps, les termes et conditions sur lesquels la propriété foncière rendue par le dit insolvable devra être vendue, et qu'un inventaire de la dite propriété soit faite par Bussière Rouen, notaire public et que B. Dreifus et G. P. Molloy, soient nommé et assermenté comme estimateurs pour évaluer la dite propriété comme demandée et conformément à la loi.

Nouvelle Orléans, 29 avril 1897.

Signé: FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

1er mai—1er 9 19

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 53,355 — Division "A"—Anthony Bango vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite dans cette affaire par Anthony Bango pour le bénéfice de ses créanciers, soit acceptée par la cour et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire public, en cette ville, commençant le JEUDI, 17 juin 1897, à 11 heures A. M., et que H. Heidenhain, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que Léon Gerson soit assermenté syndic provisoire dans cette affaire et qu'après son assermentation des lettres comme tel lui soient données conformément à la loi; et qu'il fournisse un cautionnement de quinze cents dollars avec bonne et solvable garantie, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la Cour, toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit plaignant soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 mai 1897.

Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

JAMES D. RANKIN, Député Greffier.

7 mai—7 22—juin 6

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 52,626.

Lockett et als vs. Garner.

Spéculateurs, Placeurs, Capitalistes, ATTENTION!

La Plus Belle Encoignure Pour Faire les Affaires à Alger.

Etabli Depuis Plus de Trente Années.

Faisant face aux quais de fret du Southern Pacific et connu comme les Nos 1301 et 1303 rue Patterson et les Nos 204, 206, 208, 210, 214 avenue Thayer, formant l'encoignure de la rue Patterson et de l'avenue Thayer; peut facilement rapporter un loyer de $100.00 par mois.

LE BEAU LOT VACANT

Nos 223 et 225 rue Le Bœuf, entre l'avenue Patterson et la rue Pélican, autrefois rue Peters.

Le Lucratif Cottage Double

Portant les Nos municipaux, 229 et 231 rue Le Bœuf, entre l'avenue Patterson et la rue Pélican, autrefois rue Peters, rapportant maintenant un revenu de $20 par mois.

Le joli cottage simple, 232 Avenue Thayer,

Entre l'avenue Patterson et la rue Pélican, autrefois rue Peters, et

Cinq Lots Vacants,

Sur l'avenue Thayer, entre l'avenue Patterson et la rue Pélican, autrefois rue Peters.

Tout les ci-dessus sont contigus aux ateliers du Southern Pacific R. R., et aux quais des bateaux à vapeur.

Vendus pour effectuer un partage parmi des héritiers.

PAR JOHN J. CASTELL & CO—John J. Castell, encanteur—Bureau 809 rue Commune, près la rue Carondelet. Il sera vendu, à l'enchère publique, MERCREDI, le 2 juin 1897, à midi, à la Bourse de Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, 717 rue Commune, en face de l'Hôtel St-Charles en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 30 avril 1897 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, la propriété suivante décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre situé dans le Cinquième District de cette ville (sur la rive droite du fleuve Mississipi) faisant partie de la propriété connue comme plantation Verret, désigné par la lettre F. sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 9 avril 1869, et annexé pour référence à un acte de vente passé pardevant A. Ducatel, ancien notaire en cette ville en date du 12 avril 1869, dans l'ilet borné par la rue Patterson, l'avenue Thayer, les rues Le Bœuf et Peters, le dit lot de terre forme l'encoignure de la rue Patterson et l'avenue Thayer et mesure à savoir: Quarante (40) pieds un (1) pouce de face à la dite rue Patterson, sur une profondeur de cent trente-neuf (139) pieds cinq (5) pouces, aussi une maison simple dans le fond face à l'avenue Thayer et ayant quatre chambres, aussi trois cuves et dépendences.

2° Un certain lot, morceaux ou portion de terre situé et étant dans le même district et ilet que la propriété ci dessus décrite, mesurant quarante pieds, deux pouces et cinq lignes et demie (40' 2" 5 1|2") plus ou moins de face à l'avenue Le Bœuf, sur une profondeur de cent trente-quatre pieds (134' 0") la dite portion ou morceau de terre étant la moitié la plus rapprochée de la rue Patterson et faisant face à l'avenue ou rue Thayer, cent trente-un pieds, sept pouces et six lignes [131' 7" 6"] de profondeur sur la ligne opposée et trente-neuf pieds quatre pouces [39' 4"] de largeur dans le fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages.

Les améliorations consistent en un magasin et résidences ayant dix chambres et corridors, 1 grand magasin dans le fond 40 pieds de long et douze pieds de largeur, sur une profondeur de cent trente-quatre pieds (134' 0"), de ce certain grand lot de terre désigné par le No 4 sur un plan de L. H. Pilié, député voyer, en date du 25 août 1880 et mesurant quatre-vingts pieds cinq pouces et trois lignes [80' 5" 3"] de face aux deux avenues LeBœuf et Thayer sur une profondeur de deux cent soixante-huit pieds [268' 0"] entre lignes parallèles.

3° Une autre certaine portion de terre, située dans le même district et même ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant à peu près quarante pieds deux pouces et 5 1|2 lignes (4' 2" 5 1|2") plus ou moins, sur l'avenue Le Bœuf, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent trente-quatre pieds (134' 0") et étant la moitié sur l'avenue Le Bœuf, près de la rue Peters par la susdite profondeur de cent trente-quatre pieds (134 0") dudit plus grand lot de terre No 4. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances.

Les améliorations consistent en un joli cottage double, contenant quatre chambres, cuisine et hangars sur chaque côté et portant les numéros municipaux 229 et 231 rue Le Bœuf, loué à $20 par mois.

4° Un certain morceau ou portion de terre, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, mesurant quarante pieds deux pouces et cinq et demie lignes [40' 2" 5 1|2"] plus ou moins de face à l'avenue Thayer, sur une profondeur entre lignes parallèles, de cent trente-quatre pieds [134' 0"]

Le dit morceau ou portion de terre étant la moitié face à l'avenue Thayer la plus rapprochée de la rue Patterson, par la susdite profondeur de cent trente-quatre pieds [134' 0"] entre lignes parallèles audit plus grand lot de terre No 4. Ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages.

Les améliorations consistent d'un joli cottage simple, ayant deux chambres, deux cabinets et galerie et portant le numéro municipal 232 de l'avenue Thayer.

5° Un certain lot de terre vacant, situé dans la même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite comme lot No 6 du dit plan de L. H. Pilié, député voyer de ville, daté le 25 août 1880 qui a été ci dessus décrite, et mesurant conformément au dit plan cent cinquante-neuf pieds, deux pouces (159' 2") de face à l'avenue Thayer, la même largeur dans le fond entre lignes parallèles de cent trente quatre (134' 0") et de face à la rue Peters le dit lot forme l'encoignure de l'avenue Thayer et de la rue Peters et est subdivisé en cinq lots.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste en un et deux ans de crédit avec 8 pour cent par an d'intérêt à partir de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie; les taxes de 1897 devront être assumées par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication; dix pour cent de dépôt seront requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs par devant Jas J. Woulfe, notaire.

2 mai—2 9 16 23 30—juin 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA JOLIE RÉSIDENCE

Et localité de choix pour le commerce, encoignure des rues St-Thomas et Ste Thérèse, maintenant occupée comme magasin de chaussures. Résidence seule à deux étages dans le fond sur la rue Ste-Thérèse.

Long crédit, intérêts très bas.

Succession de Henry Wirth, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, No 46,483.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 610 rue Gravier.—Il sera vendu aux enchère publiques le MARDI, 15 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant à la place de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, maintenant absent en vacances, daté et signé le 10 octobre 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Saulet, Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet compris entre les rues St-Thomas, Ste-Thérèse, Tchoupitoulas et Bellechasse et désigné comme lot No 14 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, le 15me jour de janvier 1844 et déposé en l'étude d'Octave De Armas, ancien notaire en cette ville.

Le dit lot de terre forme l'encoignure des rues St-Thomas et St-Thérèse et mesure vingt-six pieds huit pouces de face à la rue St-Thomas, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent d'un joli cottage en usage pour magasin de chaussures et résidence et dans le fond une grande bâtisse à deux étages ayant quatre chambres, cuve, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en un crédit de un et deux ans garanti par hypothèque et portant intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; l'assurance, honoraires d'avocat et les autres clauses de garantie; 10 pour cent de dépôt seront requis au moment de la vente; les taxes de 1897 doivent être payées par l'acquéreur.

Acte de vente pardevant B. Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9 mai—9 16 23 30—juin 6 13 à la vente

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JEUDI 10 JUIN 1897

A la Bourse des Encanteurs

Nos 629 et 631 rue Commune.

Succession de Nicholas W. Wolverton, Sr.

No 52,790—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon. F. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, daté et signé le 4 mai 1897 et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés suivantes seront vendues à l'encan—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Troisième, Quatrième et Annonciation, et est situé à une distance de cent deux pieds deux pouces de l'encoignure de la rue Laurel et de la rue Troisième, désigné comme lot A, sur un certificat d'arpentage fait par Geo De Armas, député voyer de ville, en date du 24 mars 1897, annexé à l'inventaire de cette succession, pardevant J. Henry Forcelle, notaire, en date du 29 mars 1897 et mesurant vingt-cinq pieds et trois lignes de face sur la rue Laurel sur cent vingt-deux pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles, et est composé de la partie de face du lot originel No 25 sur un plan dressé par F. J. Rothaas, voyer, en date du 11 août 1850, déposé pour référence dans l'étude de H. B. Cenas, anciennement notaire en cette ville.

Conditions—Comptant—Les taxes de 1897 devront être assumées par l'acquéreur et il devra déposer 20 pour cent dans les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, Esq, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9mai—9 13 30—juin 3 6 à date

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE

John W. Duffy vs ses créanciers.

No 50,297—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division—

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau No 512 rue Carondelet—JEUDI, 3 juin 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, daté et signé le 21me jour d'avril 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—

Un sixième indivis et tous les droits, titre et intérêts de l'insolvable John W. Duffy, dans et à:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, les rues Magnolia, Gravier et Locust, désigné comme lot No 9 sur un plan dressé par Geo. Merrick, C. E., daté le 11 novembre 1842, un devis duquel plan est annexé à un acte passé pardevant G. R. Stringer, notaire, le 12 mai 1845, lequel dit lot mesurant 49 pieds 4 pouces de face sur l'avenue Tulane, sur une profondeur et façade sur la rue Magnolia, dont il forme l'encoignure, de 116 pieds 6 pouces, courant en arrière à une allée de 10 pieds de large commune au dit lot et à d'autres; la ligne du fond du dit lot court le long de la dite allée une distance de 24 pieds 6 pouces jusqu'à ce qu'il touche l'autre ligne du dit lot, laquelle est la ligne de division entre lui et le lot No 8. La dite vente étant faite sujette au droits usufruitiers de Mme veuve Ellen Duffy, pendant sa vie naturelle ou jusqu'à son remariage.

2° Un lot de livres et comptes-courants et réclamations abandonnées et cédés par l'insolvable, John W. Duffy, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui doit assumer les taxes de 1897 sur la propriété foncière et faire un dépôt avec l'encanteur de 20 pour cent sur le montant du prix d'achat de la propriété foncière.

2 mai—2 9 16 20 23 30—juin 1 à date

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 52,962—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

Succession de [illegible]

PAR E. CURTIS, [illegible] Bureau, Nos 54 et 56 [illegible] en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. N. H. Rightor, juge, daté et signé le 19 avril 1897, et à moi adressé, je procéderai à vendre, MARDI, le 25 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 629 et 631 rue Commune—

Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet 11, borné par les rues Laurel, Annonciation, Arabella et Joseph, le dit lot désigné par le numéro treize sur un plan de Mendelli, daté le 5 novembre 1841, et sur un plan de William H. Williams, voyer, daté le 20 février 1867, et mesurant trente pieds de face sur la rue Laurel sur cent cinq de profondeur, entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un, deux et trois ans, pour des billets portant 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat pour 1897 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente pardevant Ernest Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat pour lier la vente.

21 avr—21 25 29—mai 2 9 16 22 23 24 25.

GUIDE DE POCHE

franco-américain des Etats-Unis pour 1897 contenant un calendrier français pour 1897; la carte des Etats-Unis et celles des principales villes du pays, des cables du monde entier, etc. Tous les renseignements techniques et utiles sur la ville de New York, et certaines villes de l'intérieur et du Canada. Un vocabulaire complet du voyageur en français, anglais, allemand. "L'Annuaire des français aux Etats-Unis," de nombreuses illustrations. En un mot tout ce qui peut être intéressant aux voyageurs comme aux résidents de langue française dans l'Amérique du Nord. La presse américaine, française et belge a fait de grands éloges du guide de 1896, mais doute qu'elle n'accueille encore l'Edition de 1897, qui sera beaucoup plus complète. Prix, 30 cents franco. S'adresser pour souscrire au guide, ou pour y faire insérer des annonces à L. Dermigny, éditeur, 126 W. 25th Str., New York qui enverra une circulaire détaillée sur demande affranchie.